

Réunion du CA du 23 juillet 2014

Présents : Cédric Delespaux, Benoît Nicaise, Renaud D'Hondt, Laurent de Greef, Delphine Lambert.

Excusés : Gaël Vandezande et Morgane Jansen.

Lieu et heure du début : AVATAR à 19h00.

Gery Thomisse précise qu'il aimerait bien participer à un CA de BE Larp, il approuve l'initiative mais conteste le moment choisi car les gens ont autre chose à faire. Si l'initiative se représente, il participera sans doute. Il profite également de l'occasion pour annoncer qu'il sera probablement candidat l'année prochaine au CA de BE Larp.

Approbation de l'ODJ

L'ordre du jour est approuvé.

Approbation du PV du 30 juin

Le PV est approuvé et sera mis en ligne selon les modalités prévues.

Point financier

Benjamin explique la situation : rien d'exceptionnel au 30 juin. Fabrice fait remarquer que le budget prévu pour le serveur informatique risque d'être dépassé car il était prévu de le stopper en août, après la migration vers l'autre serveur. Cette dernière n'ayant pas été faite dans les temps, la location du serveur continuera certainement.

Le CA confirme l'idée que ce point doit être confié à des professionnels comme discuté précédemment.

BBQ bénévoles

Le barbecue des bénévoles de BE Larp pourra s'organiser le mois d'août à Tubize mais pas en septembre (tous les week-ends sont déjà pris). La location serait de 150€ pour la ferme.

Fabrice précise qu'il sera absent du 04 au 18 août et qu'il est toujours faisable de l'organiser dans une MJ (et cela pourrait alors être gratuit). Il donne l'exemple de la MJ de Champion qui est intéressée par le monde du JDRGN et qui bénéficie d'une position centrale en Belgique.

Cédric regardera pour louer une salle à Evere.

Laurent apprécie l'idée d'organiser le barbecue dans une MJ pour pouvoir inviter quelques jeunes à cette occasion et nous ouvrir à un autre public. Benjamin et Renaud apprécient l'idée mais précisent qu'on perdra l'idée d'un événement de remerciement des bénévoles dans ce cas.

Le public, en la personne de Martin Dewolf, précise que Tubize est pour lui l'endroit idéal car bruxellois et wallons pourront y faire le déplacement.

Le CA demande aux permanents de contacter les différentes cellules de bénévoles de BE Larp pour les prévenir que ce barbecue sera le leur.

Concernant la date, le CA propose de choisir le dimanche 31 août. Cela permettra ainsi aux bénévoles d'AVATAR d'être remerciés sans pour autant exclure les autres cellules bénévoles de BE Larp. Benjamin précise qu'il reste encore des bières du barbecue précédent qui doivent être consommées.

Laurent précise que si l'on organise cela dans une salle gratuite, nous pourrions utiliser les 150€ pour offrir des pains de saucisse pour tous les participants.

Terra Ludis

Cédric présente le document et indique que l'on peut l'utiliser si on laisse le nom de l'association de l'auteur. Ce dernier est un professeur de communication à Montpellier.

Le CA trouve ce travail très intéressant et Laurent propose d'inviter l'auteur au prochain BEta Larp. Cédric pense que cela pourrait être faisable si on lui paye le trajet et il contactera Guilz pour savoir si cela l'intéresse. Ces frais éventuels ne seraient pas comptés dans le budget de BEta Larp.

Renaud précise qu'il faut définir un cadre d'invitation pour ce genre de proposition.

Cédric reste l'administrateur délégué pour l'événement BEta Larp.

Projet MJ / AVATAR : Débriefing

Fabrice a envoyé son débriefing complet et le CA se positionne. Pour Benoît, le seul vrai problème rencontré est le manque de temps. Il constate que les MJs sont intéressées par le projet mais manquent de temps et/ou de jeunes. Fabrice note que de nombreuses MJs lui ont confirmé un intérêt certain pour ce projet mais n'ont pu y souscrire car les responsables n'ont pu l'inscrire à leur programme pour des raisons de temps ou de budget.

Benoît explique ensuite que l'acceptation du dossier "soutien au projet jeune" est une preuve supplémentaire qu'il ne faut pas jeter cette idée aux oubliettes mais plutôt la reporter à l'année prochaine. Il suggère de recontacter l'ensemble des MJs fin août pour les relancer et de remplir un autre dossier pour obtenir des subsides. La fédération peut également soutenir des ateliers avec les MJs et impliquer ainsi directement les jeunes dans ce projet.

Cédric précise qu'il faut communiquer aux membres et à la nouvelle équipe d'AVATAR les tenants et les aboutissants de ce projet pour éviter de potentiels cafouillages.

Renaud pense que c'est en janvier qu'il faut lancer le projet. Benoît et Fabrice pensent qu'il faut débiter le projet en septembre (envoyer mails, etc.)

Fabrice s'occupe de faire une time-line théorique.

Traduction

Laurent trouve dommageable qu'il soit si difficile d'obtenir une traduction d'un document de la part de la cellule traduction. Il aimerait que les publications de la fédération soient traduites en néerlandais car BE Larp est une fédération nationale rappelle-t-il.

Cédric essaiera de motiver ses contacts néerlandophones pour qu'ils puissent nous aider et contactera Arjaan pour recruter d'autres personnes pour cette cellule. Il précise cependant qu'il est difficile de trouver des volontaires pour cette tâche et que les traducteurs actuels aimeraient passer la main à d'autres. Renaud pense que la fédération devrait réfléchir à une stratégie de communication pour motiver des bénévoles néerlandophones. Cédric précise qu'une telle opération avait déjà été tentée il y a quelques années sans succès.

Fabrice explique qu'il existe également un problème de *mailing list* car il arrive qu'un message mette parfois plusieurs jours à arriver. Laurent demande que les permanents règlent le problème. Renaud propose de changer de canal de communication.

Fabrice explique que le problème ne se situe pas au niveau de l'application utilisée qui elle fonctionne parfaitement mais au niveau de la configuration des filtres de vérification de fiabilité des mails (greylisting) qui retardent la réception des mail

Logiquement, la migration vers des outils plus récents, tenu à jour et une nouvelle configuration mail via le nouveau serveur permettra de résoudre ces problèmes.

Cahier des charges communication visuelle

Benoît veut un visuel commun pour chaque groupe et Cédric est d'accord.

Laurent réexplique le projet audio-visuel et présente le cahier des charges qu'il a rédigé. Le CA n'apprécie pas trop la présentation car elle s'adresse plus à des professionnels alors que BE Larp n'a pas les moyens de demander un tel travail. La seconde mouture est plus intéressante et correspond plus à ce que nous cherchons.

Laurent pense que cette présentation correspond aux attentes de Letizia et que si des professionnels répondent, ce sera l'occasion de voir leur tarif. Renaud et Benoît estiment qu'il ne faut pas tromper les professionnels et leur faire perdre une demi-journée à répondre à notre offre si la rémunération n'est pas en conséquence.

Delphine s'interroge sur la durabilité de ce projet car ceux qui répondront à cette offre se désengageront probablement s'ils trouvent un emploi plus stable ou mieux rémunéré. Le CA comprend cette situation et l'accepte.

Delphine et Benoît propose de contacter des étudiants en art via des écoles spécialisées. Cela permettra de toucher un autre public mais Benoît précise que les étudiants n'ont pas forcément beaucoup de temps. Laurent ajoute en bémol que dans les projets scolaires, les droits des œuvres sont en règle générale tenus par les établissements scolaires et que la fédération pourrait avoir des difficultés à diffuser les œuvres ainsi produites.

Cédric propose que la personne engagée puisse devenir une sorte de chargé de projet. Cela permettrait à cette dernière de gérer son travail comme elle l'entend tout en déchargeant le CA de ce travail. Le rôle des administrateurs sera donc uniquement de déterminer les attentes du produit fini.

Renaud pense qu'on vise trop haut. Il faut trouver une personne pour nous faire une vidéo avant de se lancer dans de trop vastes projets.

Le CA demande à Laurent de modifier la tournure de certaines phrases pour ne pas tromper les intéressés et de mettre info@larp.be en mail de référence tout en demandant aux permanents de transmettre les réponses reçues. La deadline sera mise au 20 septembre (ou du moins avant le CA de septembre).

Le CA précise enfin que ce projet ne pourra voir le jour qu'en 2015 car les importantes dépenses envisagées devront être budgétisées. Cédric note qu'un des avantages de travailler par projet indépendant et séparé est que c'est plus facilement budgétisable.

Salon Retrouvaille Liège

Benjamin fait le point et Benoît le suit et précise la liste des bénévoles intéressés. Il est ravi de voir l'enthousiasme des bénévoles contactés.

Divers

Renaud aimerait pour le prochain CA que les permanents proposent une nouvelle ligne budgétaire en tenant compte des multiples modifications apportées depuis quelques mois. Laurent approuve cette demande.

Benoît annonce qu'il a pris rendez-vous avec la présidente faisant fonction du CJC afin de démarrer sa campagne électorale de président du CJC. Le CA lui souhaite bonne chance.

La date du prochain CA est fixée au mercredi 27 août.

Pour la note,
Benjamin et Fabrice.